



Commissions commerciales non déclarées

.....

Par **DUMESNIL**, le **05/05/2013** à **10:22**

Bonjour, un de mes voisins a été commercial dans une entreprise de matériel alimentaire: il avait une collègue avec laquelle il PARTAGEAIT les petites sommes qu'on leur donnait lors de réparations par exemple; cette collègue, par dépit, sans doute, l'a dénoncé! il a eu un contrôle fiscal et a payé ce qu'il devait.
Mais cette dame, elle, n'a subi aucun contrôle, car pas impliquée; donc mon voisin trouve cela injuste et se demande qu'elle serait la méthode à adopter ? les faits remontent à plusieurs années (il a environ 75 ans)
Merci.